



MAIRIE LE BELLAY-EN-VEXIN

Envoyé en préfecture le 12/02/2021

Reçu en préfecture le 12/02/2021

Affiché le

ID : 095-219500543-20210206-05_2021-DE

EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°05

DATE DE LA CONVOCATION 01/02/2021	Le six février deux mille vingt et un à neuf heures et trente minutes
DATE D’AFFICHAGE AU PUBLIC 01/02/2021	Le conseil municipal régulièrement et légalement convoqué s’est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. BAZOT Ludovic, maire de la commune
NOMBRE DE CONSEILLERS En exercice : 11 Présents : 8 Absents représentés : 2 Absent(s) : 1 Votants : 10	Étaient présents : Alain PIGEONNIER – Elizabeth DUFOUR – Patricia BAZOT – Guillaume LEVEQUE – Laurent RONDEAU – Isabelle ROBERT – Monsieur Sylvain GUICHARD Absents représentés : José MATIAS CARVALHO DE MOURA (pouvoir à Isabelle ROBERT) – Olivier FLIGNY (pouvoir à Alain PIGEONNIER) Absent : Olivier MAUGER Secrétaire de séance : Madame Patricia BAZOT Le quorum étant atteint durant toute la délibération
DÉLIBÉRATION N°05 OBJET : Entretien paysager (élagage, abattage, débroussaillage)	Suite au report du vote le 04-12-2020 à ce sujet, le maire a repris le dossier et convié 3 sociétés différentes pour l’établissement de devis et visite sur site. Le 18 décembre 2020 le gérant de la société LE GUILLON s’est déplacé, suivi du gérant de la société LE FRANCOIS GARDEN’S BILAN : Il n’y a pas autant d’arbres à abattre sur la zone des bons garçons (terrain de basket et arrière des habitations le long de la D43) Gros chantier de nettoyage, débroussaillage, élagage et deux-trois arbres à abattre. A NOTER : La 3 ^{ème} société n’a pas répondu à nos sollicitations par mail pour le RDV sur place (CERDP) Ste LE GUILLON malgré une relance mail n’a pas envoyé son devis LE FRANCOIS GARDEN’S a répondu avec réactivité. Son devis est de 5 530 euros HT.

Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :
Grande Rue Prolongée
95750 LE BELLAY-EN-VEXIN
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : mairie@lebellayenvexin.com
Site : www.lebellayenvexin.fr
Jours & horaires : du lundi au jeudi 9h à 13h (fermé mercredi)
Vendredi 14h à 19h Permanence élu : samedi de 10h à 11h30



Le conseil municipal après en avoir délibéré procède au **vote à main levée** à la demande de la majorité des conseillers :

Approuve à l'unanimité le devis de l'entreprise Lefrancois Garden pour un montant HT de 5 530 euros.

Fait à le BELLAY EN VEXIN, le 06/02/2021

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,


Ludovic BAZOT

CACHET MAIRIE



Liberté • Égalité • Fraternité